

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2022**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 15
	Présents : 11
	Votants : 11

L'an deux mil vingt deux, le quinze mars le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 10 Mars 2022

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, DUVAL Léon, PARENT Philippe, GENOUX-PRACHEX Lionel, ROTH Jean-Luc, CARRILLAT Olivier.
Mesdames LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire, BONIER Laurence, CHARDON Audrey, GONTHIER-GEORGES Céliane,

Excusés : Monsieur BOURDIN Fabian, Mesdames COINDET Jocelyne, BAYAT-RICARD Marianne, VALLENTIEN Jennifer.

ALLARD-VAUTARET Claire a été élue secrétaire.

**RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON
PERMANENT POUR FAIRE FACE A UNE CONTINUITÉ DE SERVICE DANS LE
CADRE D'UN REMPLACEMENT D'UN AGENT EN ARRÊT MALADIE**

Le Conseil Municipal

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à une continuité de service dans le cadre d'un remplacement des agents techniques

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

- Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour faire face à un besoin de remplacement d'un agent technique en arrêt maladie.
- Cet agent assurera des fonctions d'aide agent technique à temps complet.
- La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut du grade de recrutement.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES.